

Le Tambour de Blesle



Bulletin municipal

septembre 2021 / N°159

LE MOT DU MAIRE

Les 10 et 11 septembre prochains se tiendra le congrès départemental des pompiers et comme vous avez pu le voir, le village s'est paré de très belles décorations. C'est un événement majeur et c'est un honneur de le recevoir, mais rien ne serait possible sans la volonté des pompiers de Blesle. Je salue ici leur courage et la ténacité dont ils ont dû faire preuve pour maintenir coûte que coûte cet événement alors que la crise sanitaire les a obligés à déplacer la date trois fois.

Au vu de l'engagement à leurs côtés des anciens pompiers et de nombreux bénévoles que je félicite et remercie, je sais que cela sera un succès populaire, le seul regret restera de n'avoir pu bénéficier à temps du centre d'expression culturelle, mais on ne pouvait bâcler les derniers travaux et ne pas respecter les conditions de sécurité nécessaires.

C'est donc dans le village et au gymnase que se tiendront les animations et le plus bel hommage que l'on puisse rendre à nos pompiers, c'est d'y participer le plus possible.

INFOS MUNICIPALES

L'organisation du congrès départemental des pompiers va nécessiter une forte réorganisation de la circulation et du stationnement dans le bourg. Ainsi à partir du vendredi 10 septembre, il sera interdit de se garer au gymnase et sur le parking attenant, sur la place Saint Pierre, sur la montée du Vallat et le haut de la place des anciens combattants ainsi que sur la place du monument aux morts et la place de la mairie. Pour les habitants de Blesle, il sera possible de stationner vos véhicules au parc de la Chaigne, dans la cour de l'école à partir de vendredi 18 heures et sur le parking du moulin de la Lachaud.



SAMEDI 11 :

8h45 : Assemblée générale et élections au Gymnase.

Toute la journée à partir de 9h00 : Ball trap laser, voiture tonneau (prévention des risques routiers), expositions, châteaux gonflables, banda etc.

11h30 : Cérémonie place du Vallat animée par la musique des sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme.

12h30 : Défilé des troupes à pied et des véhicules.

13h30 : Vin d'honneur et repas au gymnase.

14h30 : Manœuvres des jeunes sapeurs pompiers place du Vallat.

15h15 : Manœuvres GRIMP (groupe d'interventions en milieu périlleux) place de la mairie.

16h00 : Grand spectacle de l'équipe spéciale des sapeurs-pompiers du Rhône, place St Pierre.

18h30 Apéritif au gymnase.



104e CONGRES DEPARTEMENTAL DES POMPIERS

Les 10 et 11 septembre, Blesle sera aux couleurs de l'événement. Une multitude d'animations agaieront le village.

AU PROGRAMME :

VENDREDI 10 :

17h00 : Exposition de véhicules anciens – marché d'artisans, producteurs et commerçants.

18h00 : Cérémonie religieuse en l'honneur des sapeurs-pompiers disparus.

19h30 : Apéritif d'initiation place de la mairie.

21h00 : Feu d'artifice.

22h00 : Concert avec Bernard Oudoul place de la mairie, au profit des

orphelins de sapeurs-pompiers ; tarif 5€, gratuit pour les moins de 12 ans.



20h00 Soirée de gala : repas dansant sur le thème des années 80, avec le groupe Eclipse au gymnase.

Sur réservation au 06 88 50 22 90 ou au 07 57 43 27 22.



VENDREDI 10	
17h00 EXPOSITION DE VEHICULES ANCIENS - MARCHÉ DE PAYS	19h30 APÉRITIF D'INITIATION PLACE DE LA MAIRIE
18h00 CÉRÉMONIE RELIGIEUSE EN L'HONNEUR DES SAPEURS-POMPIERS DISPARUS	21h00 FEU D'ARTIFICE
19h30 APÉRITIF D'INITIATION PLACE DE LA MAIRIE	22h00 CONCERT AVEC BERNARD OUDOUL AU PROFIT DES ORPHELINS DES SAPEURS-POMPIERS
SAMEDI 11	
A PARTIR DE 9h00 ACCUEIL DES CONGRESSISTES AU GYMNASSE	13h30 VIN D'HONNEUR ET REPAS AU GYMNASSE
8h45 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET ÉLECTIONS AU GYMNASSE	14h30 MANŒUVRES JEUNES SAPEURS-POMPIERS PLACE DU VALLAT
9h45 ACCUEIL DES AUTORITÉS ET ALLIQUATIONS AU GYMNASSE	15h15 MANŒUVRES GRIMP (GROUPE D'INTERVENTIONS EN MILIEU PÉRILLEUX) PLACE DE LA MAIRIE
ANIMATIONS À PARTIR DE 9h00 : BALL TRAP LASER, VOITURE TONNEAU (PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS), EXPOSITIONS, CHÂTEAUX GONFLABLES, BANDA, ETC.	16h00 GRAND SPECTACLE DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE DES SAPEURS-POMPIERS DU RHÔNE, PLACE ST PIERRE
11h30 CÉRÉMONIE PLACE DU VALLAT ANIMÉE PAR LA MUSIQUE DES SAPEURS-POMPIERS DU PUY-DE-DÔME	18h30 APÉRITIF AU GYMNASSE
12h30 DÉFILÉ DES TROUPES À PIED ET DES VEHICULES	20h00 SOIRÉE DE GALA REPAS DANSANT THÈME ANNÉES 80 AVEC LE GROUPE ECLIPSE AU GYMNASSE



AAPPMA canton de Blesle FETE DE LA PECHE



Bilan du concours des enfants lors de la fête de la pêche qui s'est déroulée le 28 août dernier sur l'étang de Mr Glaise à saint Étienne sur Blesle :

Il y a eu 21 participants : 12 dans la catégorie

des 5-10 ans et 9 dans la catégorie des 11-16 ans, pour un total de 183 poissons pris et un poids de 47 kg.

Le classement des 3 premiers de la catégorie des 5-10 ans est :

1er: Richard Clément avec 25 poissons pour un poids de 6 kg 675, 2ème: Cointe Lenny avec 19 poissons pour un poids de 4,400 kg et 3ème: Ynan Ylan avec 15 poissons pour un poids de 3 kg 685.

Le classement des 3 premiers de la catégorie des 11-16 ans est :

1er: Mascart Enzo avec 14 poissons pour un poids de 4 kg 060, 2ème : Mirand Jehro avec 15 poissons pour un poids de 3 kg 600 et 3^{ème} : Dusquenois Noah avec 12 poissons pour un poids de 2 kg 975.

Le vainqueur du concours est Richard Clément ! Il repart donc avec le challenge qu'il conserve 1 an et qui sera remis en jeux l'année prochaine !

L'AAPPMA du canton de Blesle remercie les enfants ainsi que leurs parents d'être venus partager ce moment de convivialité.

RENTREE DES CLASSES

Les enfants ont repris le chemin de l'école ce jeudi 2 septembre. L'école Publique de Blesle accueille cette année 58 élèves issus de notre commune mais aussi de celle de Léotoing. Le collège compte 71 collégiens. Ces derniers viennent des villages de la commune et des communes voisines comme Léotoing, Lortalanges, Espalem et Saint Etienne sur Blesle. La quasi-totalité de ces enfants prennent le ramassage scolaire. Celui-ci fait partie des compétences de la Région qui se charge de lancer les appels d'offres aux transporteurs et de l'organisation générale. Les tournées des 6 cars scolaires sont proposées par la Municipalité.



Le coût du ramassage pour les élèves et collégiens est subventionné par la Région et la part restant normalement à la charge des familles est financée par la commune depuis de nombreuses années. La commune finance aussi les équipements destinés à l'école primaire comme les ordinateurs, vidéoprojecteurs, les jeux extérieurs.... Elle participe aussi aux changements des équipements de la cantine du collège tout comme la commune d'Espalem pour qui les repas des élèves y sont préparés.

Nous souhaitons à tous une excellente année scolaire.

PERMANENCES

Mission locale pour l'emploi des jeunes: 1^{er} lundi de chaque mois (Toute la journée), salle du conseil. **ADMR:** Bureaux d'ESPALEM, au-dessus de la Mairie : ouvert du lundi au jeudi de 8h à 16h30 (port du masque obligatoire). Secrétariat joignable tous les jours de 8h à 12h au : 07 67 05 07 88. **Service social,** vendredi (9h30 à 12h), Château des Mercœur. **CCAS :** 1 mercredi sur 2 de 18h à 19h, Château des Mercœur. **Bibliothèque municipale :** vendredi 15h à 17h, Château des Mercœur. **La Poste :** du mardi au vendredi de 13h15 à 16h15.

Ramassage des ordures ménagères : lundi. **Collecte des déchets recyclables :** un mardi sur deux.. **Horaires des messes :** Septembre : samedi 4 messe à 18h à Grenier-Montgon, samedi 11 messe à 18 h à Blesle, dimanche 19 à 10h30 une seule messe de rentrée de l'ensemble Saint Julien de Brioude à la basilique de Brioude, samedi 25 messe à 18h à Blesle. Octobre : samedi 2 à 18h à Blesle, dimanche 3 à 10h30 messe pour la création à la basilique de Brioude.

MARCHE DE BLESLE "Ca se passe à Blesle...."

Un grand merci à tous d'avoir contribué à la réussite du nouveau marché de Blesle. Il a donc été décidé, en collaboration avec les artisans, producteurs et commerçants participants, de vous retrouver dans la continuité les 3 et 10 septembre.

Dès le mois d'octobre, nous vous donnons rendez-vous le deuxième vendredi de chaque mois sur la place du Vallat en attendant de vous proposer le marché de Noël.



EXPOSITIONS

En septembre, à La Bougnate à Blesle :

Exposition de peintures contemporaines de Fayat Strait, artiste peintre plasticien, dans le restaurant.

Exposition de photographies sur "La Vallée de l'Alagnon" de Christophe Paul, jusqu'au 30 novembre 2021.

Soirée Piano Bar Jazz le mercredi 15 septembre à 20h. (Renseignements et réservations auprès de l'établissement.

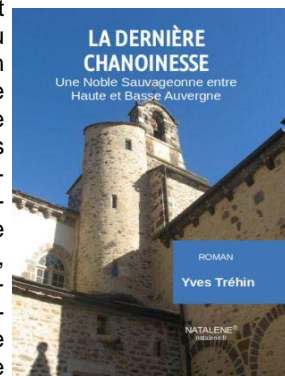


Hotel Restaurant LA BOUGNATE
2 Le Vallat - 43450 BLESLE
AUVERGNES RHONES-ALPES

LA DERNIERE CHANOINESSE un roman historique par Yves Tréhin

À l'aune de leurs vingt ans, Marie et François se retrouvent plongés au cœur du tourbillon de la Révolution française. Marie de Reignac, jeune femme noble dotée d'un caractère bien trempé, est parmi les dernières novices à rejoindre l'abbaye des chanoines de Blesle, l'une des bonnes villes d'Auvergne, tandis que François Lavergne, fils de bourgeois, gravit vite les échelons de la hiérarchie révolutionnaire. Tous deux doivent concilier leur amour sincère avec l'antagonisme des clans de leurs origines sociales différentes ; l'un défendant les prérogatives d'un ordre ancien, l'autre promouvant une société plus juste.

Disponible à Blesle (Épicerie Luis et Françoise), Massiac (Librairie du Café de la Gare) et Brioude (Librairie Vercingétorix).



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contact : tambourdeblesle@orange.fr

Mairie : 04.71.76.20.75 mairie.de.blesle@wanadoo.fr / www.blesle.fr
Heures d'ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h, le lundi de 14h à 16h.

Médecins : Dr Barbary : 04.71.76.23.14 / Dr Bouvet : 04.71.76.55.04

Pharmacie : 04.71.76.22.20 **Pompriers :** 18 ou 112

Cabinets d'infirmières : De la Frégonnière/Planche : 04.71.20.16.35, Gaillard/Dechevre : 04.71.23.03.22

Gendarmerie : 04.71.76.21.19 **Samu :** 15

La Poste : 04.71.76.97.60 (Centre de tri d'Arvant)

Office de Tourisme : 04.71.74.02.76